

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| Herausgeber: | Société de communication de l'habitat social |
| Band: | 6 (1933) |
| Heft: | 9 |
| Artikel: | Les logements économiques de la Ville de Vevey |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-119747 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Grenette de Vevey.

Les logements économiques de la Ville de Vevey.

A l'occasion de la dernière assemblée générale de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, le 29 septembre 1933, nos hôtes nous firent connaître les résultats de leur activité dans le domaine du logement économique. Ces très intéressants résultats sont trop peu connus en Suisse romande, aussi estimons-nous utile de consacrer ces quelques pages à les faire connaître. Mais présentons tout d'abord Vevey, la jolie ville, à nos lecteurs.

Situation, climat, population.

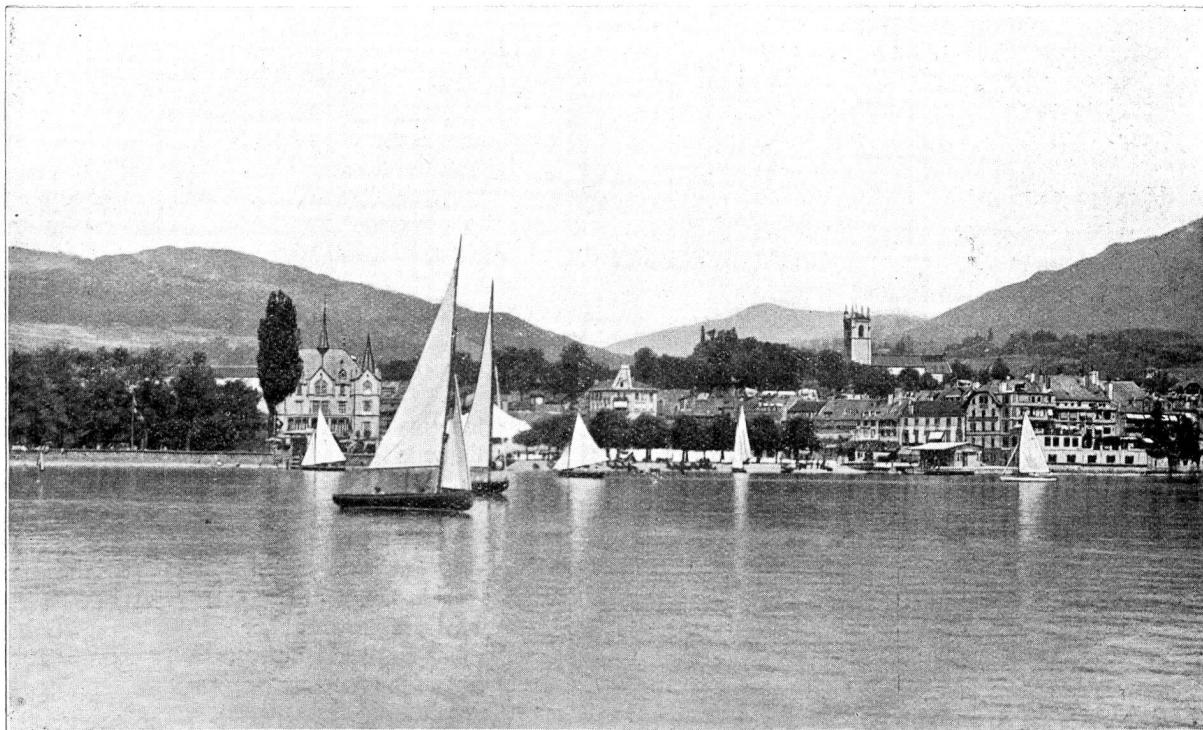
Placée sur le cône d'alluvion de la Veveyse, au bord du Léman, la ville de Vevey est particulièrement favorisée par un climat régulier, dans une région abritée des vents du nord et exempte de

brouillard. Avec 14,000 habitants, Vevey est la deuxième ville du canton de Vaud et se trouve en fait être le centre d'une agglomération de 25,000 habitants.

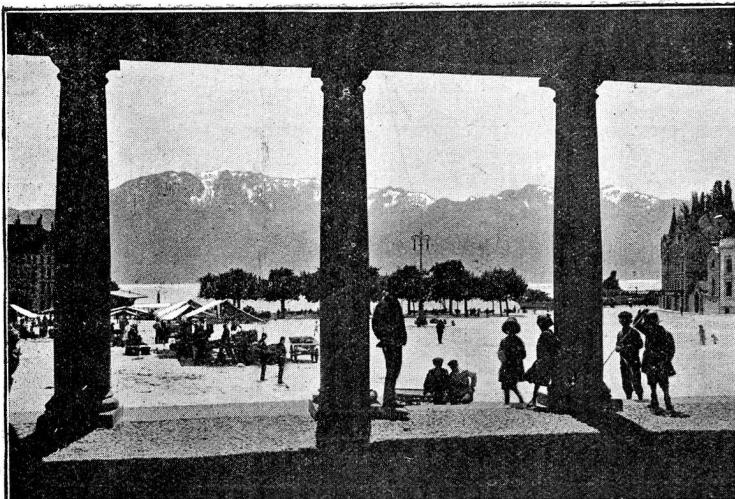
Un peu d'histoire.

Déjà à l'époque des stations lacustres on a trouvé des vestiges de résidences humaines à Vevey.

Plus tard, *Vibiscum*, la prospère cité romaine, fut une étape importante où se rejoignaient les routes de Genève et d'Avenche en direction du Valais. La ville paraît avoir été détruite vers 260 par les Alemans et n'est plus guère mentionnée jusqu'au XI^e siècle, où elle reprit une certaine importance. Durant la période féodale, l'histoire de Vevey est assez compliquée; elle change plusieurs fois de



Vue générale prise du lac.



Vue prise de la Grenette sur le lac et les Alpes.

suzerains, parmi lesquels on cite les sires de Blonay, les comtes de Gruyères, les sires d'Oron, les comtes de Genève, l'évêque de Lausanne.

Au milieu du XIV^e siècle, la Maison de Savoie obtint la haute juridiction sur toute la ville et la Charte de franchise octroyée en 1370 amena une longue ère de prospérité, suivie, durant les guerres de Bourgogne, de plusieurs invasions dont la ville eut beaucoup à souffrir. En 1536, Vevey devint ville bernoise et en 1798 la proclamation de la République lémanique fut accueillie avec joie.

Dès lors l'histoire de Vevey est liée à celle du canton de Vaud.

L'ancienne Ville.

Dominée par l'église de St-Martin, qui se trouvait autrefois hors les murs, l'ancienne cité fortifiée formait un triangle, dont un côté était appuyé à la rive du Léman, bordée par les jardins des particuliers, le second côté formé par le mur de fortification regardant la colline, et le troisième, petit côté, constitué par la Veveyse. Entre cette dernière et la vaste place du Marché se trouvaient des jardins qui occupaient une grande superficie.

Son développement.

C'est surtout du côté de Lausanne que s'est développée l'agglomération. Trouvant là des terrains relativement plats, il était naturel que durant la période de grand essor industriel qui favorisa la ville, il y a quelques décades, les constructeurs occupèrent d'abord ce territoire. N'oublions pas, en effet, que Vevey est le berceau de l'industrie du chocolat, du lait condensé et de la farine lactée et que les manufactures de cigares y sont importantes. Parallèlement à ce développement de la basse ville, se formaient, sur les coteaux qui s'élèvent au-dessus du lac, de riches quartiers de villas où prédomine la verdure.

On peut appliquer à Vevey, comme à la plupart des villes vaudoises riveraines du lac, Lausanne y compris, l'appellation de cité-jardin, car, en dehors du noyau formé par la vieille cité, l'agglomération s'éparpille dans la frondaison des alentours et rejoint même, par endroits, la ville voisine.

Première initiative.

A Vevey, l'initiative dans le domaine du logement économique a été prise par des particuliers, qui ont immédiatement trouvé auprès de la Municipalité un appui effectif.

Le 17 février 1865 fut fondée la Société philanthropique immobilière, qui porte aujourd'hui le nom de **Société Immobilière de Copet**. Son but visait à l'achat de vieilles maisons et à la construction de maisons locatives pour l'aménagement de logements salubres et économiques. La municipalité de Vevey, qui venait de recevoir de M. Frédéric Couvreu un legs de 10,000 fr., dont les intérêts devaient servir à l'assainissement de vieux logements, répondit favorablement à la demande de collaboration de cette Société en souscrivant 20 parts de 500 fr.

Réalisation.

En 1866 la Société construisit, au lieu dit « En Puey, le **bâtiment de Chaponneyres** comportant :

5 logements d'une chambre,
5 logements de 2 chambres,

3 magasins transformés peu après en 2 appartements. Le prix de location mensuel est aujourd'hui de fr. 27.— pour l'appartement d'une chambre, et fr. 33.— pour 2 chambres. En 1868, elle achetait l'immeuble Herzog, à la **rue de la Poste** pour fr. 23.000.—. Après transformation il comportait:

3 magasins,
14 appartements d'une chambre, et
12 appartements de 2 chambres. Le bâtiment fut revendu en 1909 à la Ville pour l agrandissement éventuel du Théâtre.

De 1901 à 1903 la Société acquérait les terrains **en Copet** (fig. 1), où elle édifiait quatre bâtiments comprenant au total:

8 logements de 1 chambre,
16 logements de 2 chambres,
8 logements de 3 chambres.

Les locations actuelles sont respectivement de fr. 30.—, fr. 40.— et fr. 50.— par mois.

Jusqu'en 1914, la Société avait donc doté la ville de 70 appartements à loyer des plus modestes. La diminution de population pendant la guerre arrêta pour de nombreuses années la construction.

En 1928, la Ville donnait gratuitement, pour être transformés, les anciens **Moulins de Gilamont** (fig. 2) et laissait à la Société, sous forme de droit de superficie de 30 ans, les terrains attenants pour y créer des jardinets. Elle accordait en outre un prêt en deuxième rang de fr. 100.000. Les logements furent terminés en 1929, au nombre de 25, soit:

18 appartements de 2 chambres,
7 appartements de 3 chambres,
1 magasin.

Le prix de location est de fr. 48.— à fr. 52.— pour les 2 chambres et de fr. 60.— à fr. 65.— pour les 3 chambres.

Enfin, en 1930, la Société et la Commune achetaient les immeubles de l'ancienne **Fabrique Ormond** (fig. 3) pour fr. 400.000.— (fr. 300.000 par la Société et fr. 100.000 par la Commune). Cette dernière octroyait un prêt en second rang de fr. 275.000.— à 4 %. Les appartements, terminés en septembre 1931, se composent de

18 appartements de 2 chambres,
23 appartements de 3 chambres,
8 appartements de 4 chambres.

Le prix de location est respectivement en moyenne de fr. 58.—, fr. 75.— et fr. 94.50. Le coût de la transformation s'est élevé à fr. 24.50 le m³ pour **Ormond** et à fr. 26.50 pour **Gilamont**.

En résumé, la Société immobilière de Copet, présidée actuellement par M. E. Couvreu, ancien syndic, a aménagé depuis 1928 71 appartements, ce qui fait, avec ceux d'avant-guerre, un total de 141 appartements.

Constructions communales.

La Ville de Vevey ne s'est pas contentée d'appuyer l'activité de la Société de Copet. Elle a réalisé, par l'intermédiaire de son Service des Travaux, en 1861, les deux **groupes de Charmontay** (fig. 5), dont notre Bulletin a déjà reproduit les plans dans son numéro d'octobre 1931. Nous mentionnons ici à nouveau ce groupe pour que soit complète la liste des réalisations de la Commune. Rappelons que ces bâtiments contiennent

16 appartements de 2 chambres,
16 appartements de 3 chambres, avec cuisine, bains et balcons.

En construction.

Depuis, la Commune a donné son appui à la **Société immobilière du Dévin** (fig. 4)) et déjà trois rangées de bâtiments sont assez avancées pour permettre de se rendre compte de leur intéressant aspect. Les facilités accordées à la Société consistent dans la cession gratuite du terrain et une hypothèque en second rang de 2 %. Ces

mesures ont permis d'abaisser le prix des loyers comme suit, par rapport au groupe précédent:

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| 1 chambre et cuisine | fr. 284 à 310 |
| 2 » » » | fr. 624 à 645 fr. 500 à 550 |
| 3 » » » | fr. 816 à 882 fr. 660 à 700 |

La première étape de 60 appartements sera faite pour la fin de l'année. Le groupe complet comportera 240 appartements.

Conclusion.

Si l'on tient compte des projets en cours pour l'assainissement des vieux quartiers de la ville, on peut prétendre que la Municipalité de Vevey a remarquablement bien suivi, appuyé et encouragé l'initiative privée dans le domaine du logement économique. Toute proportion gardée, il n'est guère de ville de la Suisse romande qui ait fait un pareil effort.

L'activité déployée dans la transformation des vieux immeubles et surtout celle d'anciens bâtiments industriels est des plus intéressante; il y a là un effort d'adaptation très particulier à Vevey et qui mérite d'être étudié dans d'autres régions de notre pays où les circonstances seraient probablement tout aussi favorables à ces opérations.

Nous ne voudrions pas terminer ce trop bref résumé sans mentionner une fois de plus l'accueil fait à notre Section romande par la Municipalité de Vevey, et rappeler l'obligeance de M. Roy, directeur du Service des Travaux, et M. Nicati, architecte, qui nous ont communiqué les documents et illustrations pour cet article.

III.

Vevey-Corseaux-plage.

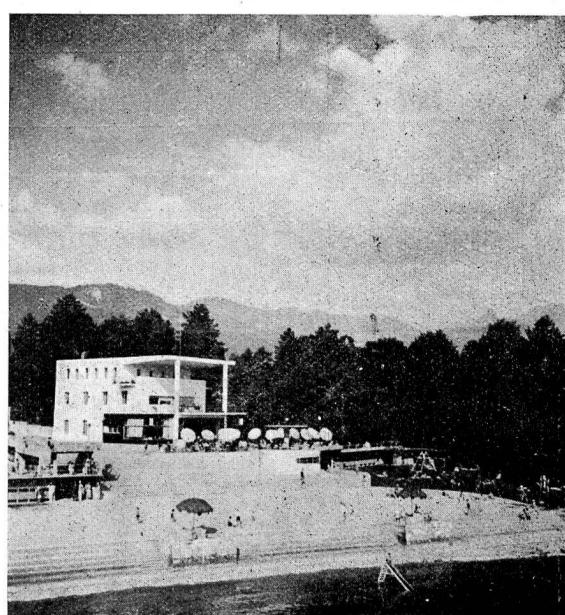
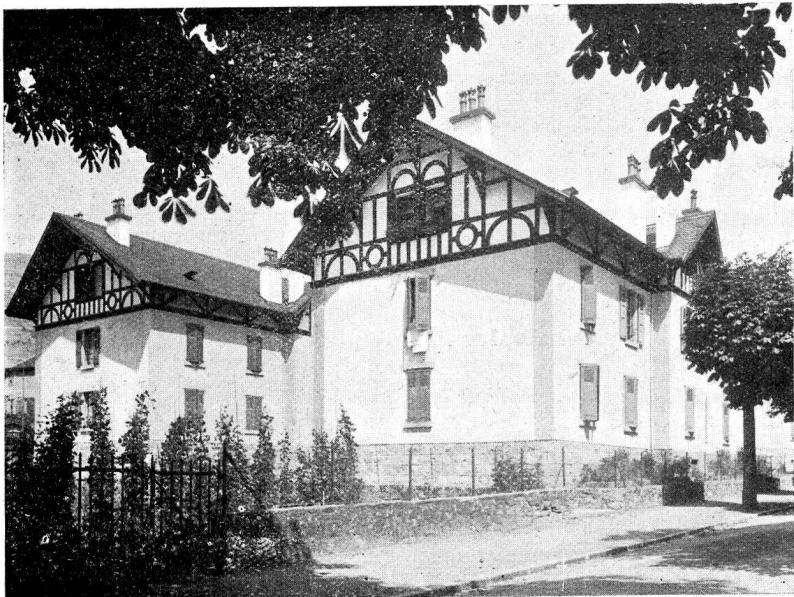


Photo F. Muller, Vevey.

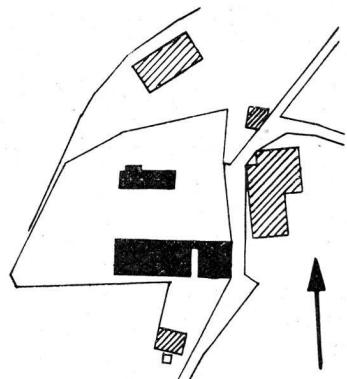
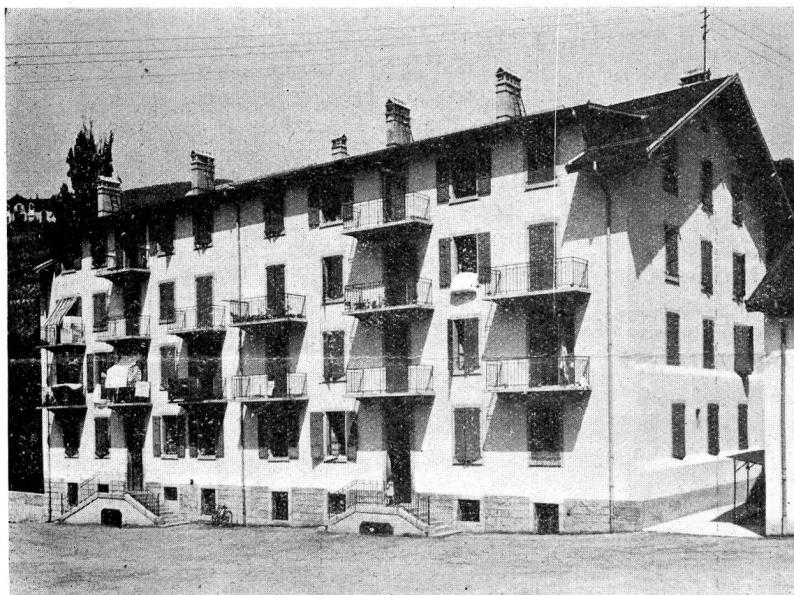


**Société Immobilière de Copet
à Vevey.**

(Fig. 1).

Quatre bâtiments de « Copet »
construits en 1901 et 1903.

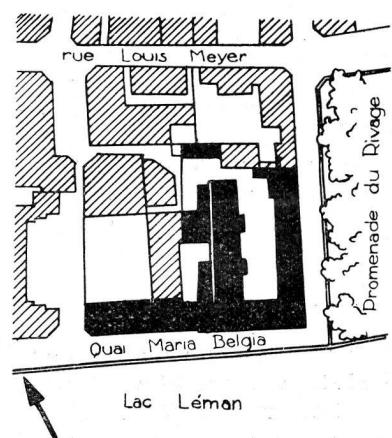
Burnat et Nicati, architectes.



(Fig. 2).

Anciens Moulins de Gilamont trans-
formés en appartements en 1928-1929.

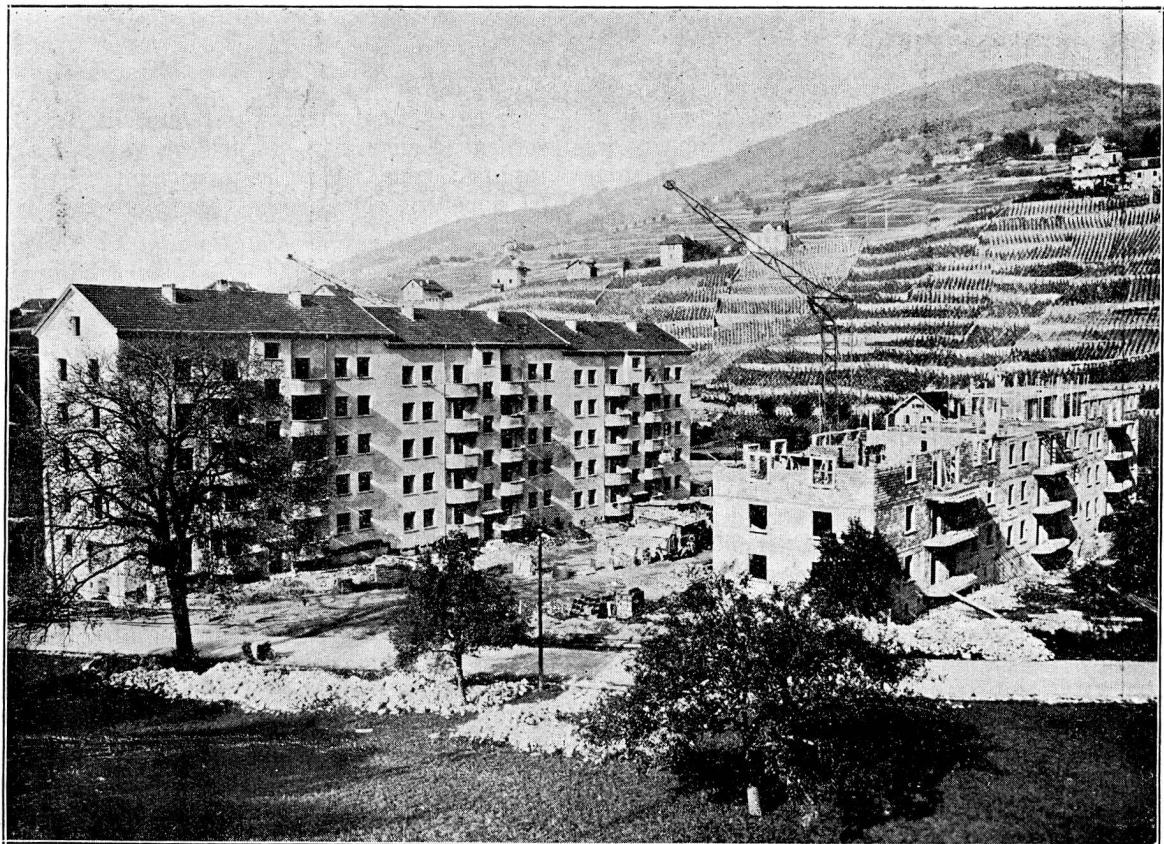
Burnat & Nicati, architectes.



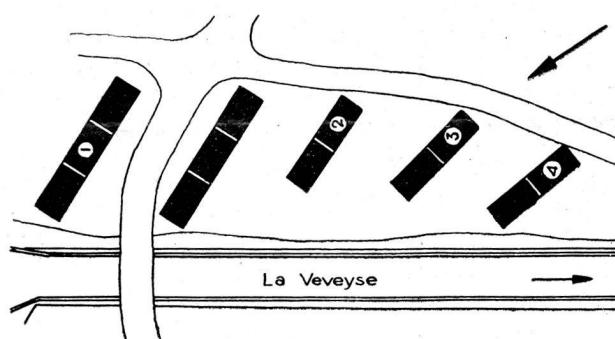
(Fig. 3).

Ancienne fabrique Ormond
transformée en appartements en 1930-
1931.

Burnat & Nicati, architectes.



(Fig. 4). **Groupe du Dévin** actuellement en construction pour la Ville de Vevey.



(Fig. 5). **Groupe de Charmontay** construit en 1932 par le Service des Travaux de la Ville.

